

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 24 avril 2012

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

AERO MARTINIQUE AIME CESAIRE (001) 11.02.2012

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 17 février 2012, le GEIPAN a reçu copie d'un message de la tour de contrôle de l'aéroport Martinique Aimé Césaire indiquant l'observation d'un phénomène lumineux extraordinaire dans le ciel à 23h10Z (UTC).

Le GEIPAN recevra le formulaire du contrôle aérien.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le message de description de l'évènement émis par le contrôle aérien est le suivant :

A 23h10 nous sommes quatre à la tour à avoir vu au nord de la tour, comme en tour de piste nord, une lumière verte type lazer se déplacer horizontalement, rapidement. Si on devait estimer nous dirions que la lumière était environ à 2000' à 3/4 Nm. On avait personne dans la CTR.

TFFR signale par téléphone avoir vu le même phénomène au même moment environ. Bleu2 sur la piste aussi.

A 23 59 AFR 3570 confirme l'avoir vu également. puis a 00 26 il confirme ce qu'il a vu.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

A ce moment, l'aviation civile note trois vols en limite de notre espace avec Guadeloupe:

FWI243 (Air Caraïbes de La Havane vers Martinique)

GUY367 (Air Antilles Express de Pointe-à-Pitre vers Martinique)

GUY110 (Air Antilles Express de Martinique vers Guadeloupe)

Ces trois vols n'ont rien signalé.

Le vol AFR3570 (de Paris vers Martinique) se trouvait à cette heure à 285 Nm sur le R056 de FOF au niveau 360. Une fois en contact avec la tour, le contrôleur l'a interrogé et il a confirmé avoir vu le phénomène qu'il situait entre son appareil et la Martinique.

Un IPN (Intervenant de Premier Niveau) a été mandaté par le GEIPAN pour tenter de compléter les témoignages :

Il a pris contact avec l'Aviation Civile locale ainsi qu'avec le chef de la Brigade de gendarmerie des Transports Aériens, qui est "Pilote privé" et qui a observé la "lumière" en même temps que son adjoint ainsi que des contrôleurs aériens dont celui qui a fait sa déclaration " Air Prox".

Tous les témoins ont bien relevé la trajectoire, exactement dans l'axe de la piste de l'Aéroport Aimé Césaire au Lamantin (Martinique), le 11 février 2012 vers 23 heures Zoulou: vers 19 heures locales, il fait nuit.

D'après le chef de la BGTA, ses collègues guadeloupéens ont observé la même chose, dans le même axe. Les pilotes de l'aéronef d'Air France ont également observé la même chose mais n'ont fait aucune déposition en Martinique. (Vol AF 3570).

Cependant l'altitude du phénomène ne semble pas correspondre à l'estimation de l'OC du Lamantin. (2000 pieds).

Le phénomène se serait situé à une altitude bien supérieure pour être visible en même temps en Guadeloupe et en Martinique : survol de la Dominique!

Certains témoins parlent de couleur verdâtre, sans scintillement, et sans trainée et de l'observation d'un halo bleuté devenant légèrement orangé sur l'horizon.

La durée estimée de la perception de cette "lumière" est d'environ 4 à 5 secondes.

Le Chef de la BGTA Lamantin effectuait à ce moment là, une visite de la piste et de ses abords. Ce qui lui fait dire que la trajectoire était parallèle à la piste orientée 10/28 mais pour lui, à une altitude très élevée (visible en Guadeloupe), sans pour autant pouvoir apprécier la réalité de nuit.

Ce témoin "privilegié" pense qu'il s'agit d'une rentrée atmosphérique.

Il a pu avoir par téléphone et mail, le Chef du Contrôle Aérien à l'Aéroport du RAIZET en Guadeloupe qui a fait parvenir une fiche de notification d'évènement concernant l'observation en Guadeloupe, à 23h 10 UTC soit 19h 10 local.

Les pilotes de 2 aéronefs ont également observé le phénomène:

- F-MJCI : hélicoptère de la section aérienne de la Gendarmerie (SAG) basée sur l'Aérodrome de Pointe à Pitre le Raizet
- GUY 110: ATR de la compagnie Air Antilles Express.

Après avoir vérifié ce jour auprès de la BGTA du Lamentin en Martinique, il s'avère que la trajectoire observée tant en Martinique qu'en Guadeloupe est bien EST/OUEST

Il se confirme donc que ce phénomène a été observé dans les 2 Iles en même temps et la durée de l'observation est identique à savoir 4 à 5 secondes.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Le phénomène d'une boule très brillante verte traversant le ciel en quelques secondes fait immédiatement penser à un bolide, rentrée atmosphérique de météoroïde (météorite) ou débris spatial.

Les débris spatiaux entrent dans l'atmosphère à environ 7 km/s et traversent le ciel sur une durée de 20 secondes à quelques minutes.

5- CONCLUSION

Etant donné l'aspect constaté et la durée du phénomène, c'est l'hypothèse de la rentrée atmosphérique de météoroïde (météorite) qui a été retenue pour ce cas classé « B »

